

## **Rapport relatif au Brésil, soumis par l'IEDC\* avec séance prévue pour avril 2008**

### **Le dénigrement des droits de l'homme envers la population indienne Guarani-Kaiowá dans la région du Mato Grosso do Sul au Brésil.**

Le but de ce rapport est d'exposer l'affrontement systématique aux droits de l'homme en ce qui concerne la population indienne Guarani-Kaiowá habitant le territoire brésilien dans l'État du Mato Grosso do Sul.

Le cadre dans lequel vit cette communauté est dramatique et l'exclusion sociale atteint les limites de l'inacceptable. Quotidiennement, cette communauté est victime du manque d'assistance médicale et éducationnelle, des taux élevés de dénutrition, mortalité infantile et suicides, préjudices ethniques, menaces de vie et assassinats. Dans la perspective d'extermination de cette population Guarani-Kaiowá, la question foncière occupe, cependant, la place la plus importante. L'omission du Pouvoir Public face à l'entreprise des franc-tireurs engagés par le système foncier dont la mission est d'assassiner les indiens, représente l'aspect le plus tourmenté et immédiat en vue de cette extermination.

Même s'il arrive de temps en temps que la mort d'un leader comme Chico Mendes ou Dorothy Stang (qui, par leur engagement en faveur des populations de la forêt, ont été brutalement assassinés sous l'ordre des groupes ou personnes ayant un pouvoir économique) soit largement médiatisée, la plupart des assassinats commandés par les mêmes raisons et le massacre silencieux infligé quotidiennement à ces tribus n'ont pas de répercussion, que ce soit sur le plan interne ou sur le scénario mondial.

Aujourd'hui, le travail de recherche du Comité Indigéniste Missionnaire-CIMI se rapportant à la violence envers la population indienne au Brésil est un instrument rare et indispensable dans la défense de cette communauté dans le territoire brésilien. Les rapports réalisés par le CIMI sont utilisés comme dispositifs de dénonciation afin que les droits de l'homme des populations sous-estimées impunément, et ce depuis toujours, deviennent, pour le moins, « visibles ».<sup>1</sup> Davantage que la simple répression, les mesures de prévention, comme la délimitation des Réserves, sont les plus urgentes et efficaces contre le procès de quasi extermination qui vient noircir le présent et l'avenir de cette « civilisation » en plein XXI<sup>ème</sup> siècle.

Entre les années 2003 et 2005, la moyenne des zones délimitées par an au Brésil, n'a pas dépassé le nombre de 6 (six). Dans cette même période, la moyenne du nombre d'assassinats par an a été supérieure à quarante (40). D'après Saulo Feitosa, vice-président du CIMI, il existe une relation inversement proportionnelle entre la délimitation des zones réservées et la violence. Le moins de terres sont délimitées, plus nombreux sont les cas de violence enregistrés.

---

<sup>1</sup> L'étude sur la violence envers la population indienne au Brésil entre les années 2003 et 2007 a été réalisée à partir des registres en forme de fiches remplies par les missionnaires du CIMI selon les témoignages des victimes, elles-mêmes, des membres des communautés touchées, des dénonciations des organisations indiennes (documents et manifestations publiques), des déclarations des missionnaires activistes du CIMI dans les zones concernées, des articles de la presse locale et nationale, ainsi que des registres policiers. Toutefois, il faut tenir compte du fait que ces données n'attestent que de manière générale les épisodes de violence concernant les tribus indiennes, car si les droits de l'homme applicables à celles-ci et reconnus par la Constitution de la République et par la Convention 169 de l'OIT, ne sont pas respectés, ces données ne sont pas en mesure de représenter la dimension réelle des conditions dramatiques dans lesquelles vivent cette population, vu le grand nombre de déclarations jamais obtenues ou enregistrées (chiffre noir).

Tout au long du XXème siècle les propriétés rurales ont été acquises de façon illicite (sous présentation de faux titres) et /ou vendues à des particuliers dans le but d'encourager la production agro-pastorale ou l'extraction de la monoculture basée sur le système féodale, en général, destinée à l'exportation. D'après l'anthropologue Lúcia Helena Rangel, « l'État brésilien agit de manière historique selon une politique indigéniste conçue pour intégrer l'indien à la communion nationale, où il est considéré autant que catégorie en transition et de ce fait, voué à l'extinction (...). Les projets d'occupation du territoire menés et encouragés par l'État visant des objectifs économiques et de nature « civilisatoire »\* ayant pour but le développement rapide, ont toujours favorisé le Privé qui a su s'imposer en douceur dans chacune des régions du territoire brésilien ».

Or, les populations indiennes sont, d'après Lúcia Helena Rangel, des sociétés politiquement autonomes, structurées sur la base d'appropriation collective de la terre, organisées selon le système familial, dont les références religieuses, linguistiques, les valeurs, les habitudes, les coutumes et les connaissances impliquent une relation spéciale en rapport à la terre elle-même. Celle-ci n'est pas seulement considérée comme un sol sur lequel l'on plante, l'on pratique l'élevage et l'on spécule sa valeur. Sinon que l'on la considère comme un complexe dans lequel tous les êtres vivants, humains ou non, se reproduisent en interaction et qui doit être manipulé et expérimenté consciencieusement.

À la suite de l'édition du décret présidentiel 1.775/96 qui impose de nombreuses formalités au procès de délimitation des zones, la réduction et le retard de ces délimitations, problèmes qui ont été engendrés par les pressions exercées de la part des secteurs parlementaires anti-indiens, sont la cause de l'intensification des affrontements entre les indiens et les envahisseurs. La mort de grands leaders indiens, la famine et des épidémies, sont les conséquences dans la mesure que les indiens se retrouvent privés de ses moyens de subsistance (agriculture, pêche, extraction).<sup>2</sup> Concomitamment, des agressions à l'environnement sont registrées, à savoir, les incendies criminels, la destruction des plantations par le bétail, la chasse défendue, la destruction de la végétation ciliée et l'extraction illégale du bois.

La hausse de la population dans les tribus indiennes et leur confinement dans des territoires exigus dépourvus d'espace pour la culture, comme les campements sur les aires des autoroutes, incitent les conflits externes de grands propriétaires fonciers puisque les indiens cherchent à ravoir la terre appartenante à ses ancêtres. Cependant, l'État réprimande ces tentatives d'appropriation, même si cette population a été extorquée de leur bien majeur, en renversant les rôles des envahisseurs et des envahis.

La rareté des terres incite également les conflits internes. Les hommes indiens sont forcés au travail salarié dans les fermes et usines de la région en étant extrêmement sous-payés et finissent par succomber à la consommation abusive d'alcool. En rentrant chez eux après la semaine passée sur les lieux de travail, dans un état d'hivresse avancé, ils se débarrassent de leurs frustrations et révoltes en agressant physiquement et psychologiquement sa propre famille, en menaçant le voisinage et en tuant sans motifs.

La situation de la population Guarani-Kaiowá, dans l'état du Mato Grosso do Sul, est particulièrement allarmante. Le président de l'OAB-MS et l'anthropologue Lúcia Helena Rangel, l'ont qualifiée de génocide. La reprise de ses terres d'origine se déroule avec des actions d'expulsion violentes, négociations hypothétiques avec les propriétaires, échange de coups de feux et menaces. Dans les zones plus denses où vivent les Guarani-Kaiowá (Terres

---

<sup>2</sup> Depuis le mandat du président Lula, il a été enregistré une moyenne de 6 (six) déclarations de délimitation des zones à l'année, ce qui représente le taux le plus bas des délimitations dans les derniers 25 ans. Ceci pourrait expliquer la hausse annuelle en 100% des indicateurs d'assassinats d'indiens par rapport au mandat précédent.

\*NT. Entre guillemets dans le texte original

indiennes de Dourados, Caarapó, Porto Lindo et Amambaí) il est enregistré le taux démographique le plus bas du pays, moins d'un hectare par individu, soit, 25.000 habitants en un peu plus de 10.000 hectares.

En 2003 il a été enregistré 23 épisodes de conflits de nature foncière dans l'état du Mato Grosso do Sul. En 2004 les registres en ont accusé 28 en conséquence surtout des pressions en opposition aux délimitations des zones ; aux invasions des terres ; loyers illégaux ; restriction des limites des terres sans prendre en considération l'identification anthropologique des territoires ; menaces, affrontements et protestations.

Entre les périodes de janvier à juin de 2005, une série d'actions et réactions, de la part des propriétaires, parlementaires, autorités du Pouvoir Exécutif et des policiers, ont été enregistrées contre l'homologation des terres indiennes, autant que manifestations publiques à l'encontre de « l'industrie des invasions » ; des « privilèges » indiens ; des organisations internationales ; de l'Église « formatrice des *guérilleros* » ; des ONGs « terroristes » et du CIMI. Les propriétaires fermiers ont engagé des surveillants armés, ont interdit des routes afin d'empêcher la délimitation des terres, ont introduit des mandats de réintégration des terres et tout aussi bien que les explorateurs de bois et minéraux, les *pistoleiros*, les policiers, les politiciens et les fonctionnaires de la FUNAI – Fondation nationale de l'Indien -, ont proféré des menaces.

Les indiens sont la cible de nombreux épisodes de racisme et ségrégation raciale incités par les politiciens et par les médias qui diffusent des informations tordues et préconçues susceptibles de confondre les citoyens à propos des droits des indiens et en véhiculant l'image des indiens comme, privilégiés, parasseux et sauvages.<sup>3</sup> Il existe également des cas de ségrégation ethnique et culturelle rattachés à la FUNAI, qui se refuse à reconnaître l'identité ethnique d'autres populations réapparues ou des indiens vivant en dehors des terres indiennes, ce qui va à l'encontre de la Convention 169 de la OIT-Organisation International du Travail -, désignant la conscience indienne comme critère fondamental à la reconnaissance du Peuple Indien.

À leur tour, les indiens réagissent contre les mandats de réintégration des terres, une fois que celles-ci avaient déjà été délimités comme les leurs, avec des menaces de suicide collectif (février 2004), en occupant les sièges administratifs de la FUNAI (Amambaí, 10/02/05), et en protestant contre les administrateurs ainsi que contre le manque de ressources de subsistance dans les tribus, les détentions injustifiées et le trafic sur les voies d'accès traversant les tribus, mettant en danger la vie des personnes et animaux.

Les cas d'homicides coupables d'indiens Guarani-Kaiowá sont fréquents. Entre période de 2003 et 2006, à l'exception du deuxième semestre de 2005, il en a été enregistré 30 cas. L'habitude de la marche à pieds, la mobilité en vélo et l'absence de transports adéquats, transforment le droit d'aller et venir en danger de mort. Des campements improvisés sur les aires d'autoroutes où s'abritent des groupes de familles entières qui se battent pour reprendre leur terres et les routes traversant l'intérieur des terres indiennes, exposent davantage les enfants à ce type d'événements.<sup>4</sup>

---

<sup>3</sup> Des propriétaires fermiers de Japorã accusent calomnieusement les indiens de « planter » des corps indiens dans les propriétés afin de réinvindiquer les terres comme siennes. En 2004, quelques commerçants de Dourados ont été accusés d'exploiter les indiens en leur vendant des produits à des prix élevés. En septembre de 2003, les indiens qui travaillaient, dans des conditions déplorables, dans les usines à alcool de l'État à Dourados, seraient payés inférieurement aux travailleurs non-indiens.

<sup>4</sup> Le Mato grosso do Sul est l'état avec le plus haut chiffre de registres de renversements par véhicules entre 2003 et 2005. Parmi les 22 cas de lésions corporelles registrés dans cet état, 20 sont de cette nature. Le 04/05/2005, dans la Tribu Limão Verde, à Amambaí, une indienne s'est faite renversée par un Fiat Strada avec immatriculation de la Cianorte/PR alors qu'elle était partie voir le corps d'un autre indien, renversé quelques instants plus tôt, sur le même local.

Les assassinats, tentatives d'assassinats et lésions corporelles délictueuses, résultent des conflits concernant l'appartenance des terres, persécution des leaders, racisme, la violence institutionnelle des agents de l'État, et notamment la torture.<sup>5</sup> Entre les années de 1995 et 2002, la moyenne d'assassinats d'indiens brésiliens a été de 20 à 60 par an. Entre 2003 et 2005, ce chiffre a sauté à la moyenne de 40 à 67. La majorité des meurtres d'indiens commis avec préméditation au Brésil entre 2003 et 2007 se sont produits dans l'état du Mato Grosso do Sul dont les impliqués appartiennent à la population Guarani-Kaiowá : 13 en 2003, 17 en 2004, 29 en 2005, 21 en 2006 et 33 jusqu'en octobre de 2007, faisant un total de 113 victimes. Toujours parmi les Guarani-Kaiowá, les tentatives de meurtre ont fait 2 victimes en 2003 ; 28 en 2004 ; 51 en 2005 ; 27 en 2006 et 25 jusqu'en octobre 2007, faisant un total de 133 victimes.

Pendant l'année de 2005, il a été flagrant l'augmentation des assassinats, tentatives de meurtre, lésions corporelles par coups de couteau, agressions par coups et coups de faucille commis par les indiens suite à des bagarres, discussions diverses, vengeances, jalousies, disputes politiques internes et violence domestique, conséquences de la consommation abusive d'alcool et des drogues ainsi que de l'absence de politiques publiques à même de garantir une subsistance digne à la population indienne.

En ce qui concerne la violence sexuelle contre les indiens, les principales victimes sont des enfants et des adolescents de 6 à 13 ans. Certains cas résultent des conflits terriens.<sup>6</sup> La violence sexuelle pratiquée par les indiens est une donnée préoccupante. La majorité des cas vérifiés ont eu lieu également au Mato Grosso do Sul, sur les terres à proximités de centres urbains.

---

<sup>5</sup> Le 13/01/2003, le *cacique*\* Marcos Véron est mort de traumatisme crânien suite à des agressions par coups lors de l'invasion de la terre indienne de Taquara, à Juti (MS), menée par *jagunços*\*\* et policiers dans la nuit de l'action, alors que les familles indiennes dormaient dans un campement improvisé. Le neveu du *cacique*, âgé de 14 ans, a été blessé à coups de feu. D'après les investigations conclusives par la Police Fédérale, lors de cet épisode se sont produits pour le moins six tentatives de meurtre qualifié, cinq crimes de répression illégale, cinq lésions corporelles, six enlèvements, un crime de torture en présence d'enlèvement, un homicide doublement qualifié, au-delà des coups de feu et coups de feu d'artifices en lieu habité. Les procureurs de justice considèrent que ces actes de violence constituent un massacre. Il convient de citer également l'assassinat de Dorvalino Rocha, le 24 de décembre 2005 qui a reçu des coup de feu à bout portant de la part des surveillants responsables de la sécurité de la propriété Fazenda Fronteira, dans la municipalité d'Antonio João, située dans la terre indienne de Nande Ru Marangatu (MG). Dorvalino campait sur les aires de l'autoroute MS-384, accompagné des tous les autres indiens qui se sont faits expulser de la terre indienne de Nande Ru Marangatu par mandat judiciaire 15 jours avant le meurtre. Le 26 juin 2005, trente franc-tireurs ont pris d'assaut la terre indienne de Sombreiro, dans la municipalité de Sete Quedas (MS) où depuis 1975 les indiens Guarani-Kaiowá essaient de ravoir leur appropriation. Dans cette attaque les envahisseurs ont assassiné Dorivaldo Benitez et blessé quatre hommes et une femme enceinte. Les victimes ont été battues, insultées, attachées à des arbres et menacées par des coups de feu pendant plus de 10 heures. L'agro-pastoral José Farinha n'a jamais été localisé par la police et personne n'a été arrêté. Le 9 janvier 2007 une dame âgée de 70 ans a été tuée avec une balle dans la poitrine, quand des familles indiennes mises de force dans un camion lors d'une tentative de reprendre leur terre traditionnelle dans la propriété Madama, se faisaient transporté de retour à la Tribu de Taquapery. On suppose que les assassins soient des *pistoleiros* engagés par des propriétaires fonciers. Le 8 juillet 2007, un indien a été assassiné par coups de feu à Coronel Sapucaia. Il avait subi des menaces de mort se rapportant à l'occupation de la propriété Madama, dans la municipalité. D'après les informations fournies par son épouse, le jour même de son assassinat, il a été demandé devant sa porte : « les propriétaires nous ont envoyé pour un règlement de comptes ».

<sup>6</sup> Le 13/01/2003, une indienne Guarani-Kaiowá a été violée par *jagunços* de la propriété Brasília Sul, à l'occasion d'un campement où les Guaranis tentaient de ravoir leur terre traditionnelle.

\*NT. Le chef de la tribu

\*\*NT. Fanatiques et révolutionnaires. Terme qui a eu son origine à la guérilla des *Canudos* (1896-1897) au Brésil

Toutefois l'incidence dramatique des cas de suicide dans la communauté Guarani-Kaiowá est absurde et a fait l'objet de nombreuses études scientifiques dans les domaines les plus variés. La grande majorité de suicides sont par pendaison. Plusieurs victimes se trouvaient en état d'hébrété et des disputes conjugales avaient eu lieu les moments précédents aux actes de suicide. Entre 2003 et octobre 2007, il a été enregistré 106 cas de suicide, sans tenir compte des cas enregistrés dans le deuxième semestre de 2005. Vingt et neuf cas de suicide de jeunes agés de moins de 18 ans et quatre agés de 12 ans ont été enregistrés.<sup>7</sup>

Le manque d'intérêt et l'omission de l'État en ce qui concerne la situation catastrophique dans laquelle se trouve la population Guarani-Kaiowá est énorme. L'inopéation du système de transfert des sommes destinées en faveur des entités sociales et des préfectures qui attendent les population indiennes dont la FUNASA – Fondation Nationale de la Santé - en est la responsable, représente le principal problème du manque d'assistance dans le domaine de la santé. Sans la transférence de ces sommes, il n'y a pas de financement pour les travaux d'infrastructure et d'égouts, l'achat des médicaments, d'appareillage médicale, paiement et capacitation des fonctionnaires, combustible pour le transport des malades, programmes préventifs de santé, d'autres mesures et activités.<sup>8</sup>

Dans le Mato Grosso do Sul, il a été enregistré 64 cas de tuberculose entre les indiens en 2003. Les indiens de la Tribu urbaine Água Bonita se plaignent d'abandon car depuis qu'ils ont été transférés sur ces terres, il n'y pas de crèches, d'écoles, ni de l'espace pour cultiver, pas de transports collectifs ou d'assistance sanitaire. À leur tour, les indiens de la Tribu de Bororó souffrent de la proximité avec les terrains de dépôt d'ordures de Dourados, où des adultes et des enfants vont à la recherche d'aliments, alors que l'eau y est hautement contaminée des germes fécaux, responsables par grand nombre de maladies et dénutrition.<sup>9</sup>

---

<sup>7</sup> Le 05/10/2004 le troisième fils du cacique Valério Vera Gonçalves s'est suicidé dans la Tribu Bororó à Dourados. Le 18/12/2003, un enfant agé de 12 ans s'est pendu après avoir eu rejeté son inscription à la PETI – Programme d'Erradication du Travail Enfantin – qui paie à chaque enfant le montant de R\$ 50,00. Le 14/10/07 un indien de la Tribu Jaguapirú a été retrouvé pendu dans les proximités de chez lui. D'après son épouse, il était déprimé car il était au chômage et de ce fait préoccupé de la subsistance de sa famille. Le 09/08/07, un adolescent agé de 17 ans appartenant à la Tribu de Bororó, a été retrouvé par sa soeur, dans les bois, pendu avec les lacets de ses propres chaussures. Selon la famille, il était parti le soir de la veille, en état d'hébrété et en se plaignant du manque d'eau dans la Réserve. Le chef de la tribu, Renato Souza, affirme que la consommation d'alcool est la cause de nombreuses tragédies dans la Réserve indienne de Dourados. Il a ajouté que même en renforçant le contrôle de sécurité, les boissons alcoolisées continuent d'être commercialisées dans les tribus.

<sup>8</sup> En 2005, la suspension du transfert des sommes en faveur du domaine de la santé indienne dans 24 municipalités du Mato Grosso do Sul, afin d'évaluer les procédés des accords entre les associations sociales, a été responsable par l'aggravation de la situation déjà critique de la dénutrition. Le 28/09/05 un enfant Guarani-Kaiowá est mort en ayant son admission recusée à l'Hôpital Universitaire de Dourados sous prétexte que la mère n'avait pas en sa possession les documents de transférence de l'Hôpital de Campo Grande où l'enfant avait été hospitalisé pendant 5 mois. Le 08/02/05 une petite-fille de 3 ans et 11 mois dont le père, au chômage, essayait depuis deux ans d'obtenir des produits alimentaires de base, est morte de dénutrition. La petite-fille était alimenté d'une soupe à base de farine de manioc et des bonbons. Une autre victime, décédée le 26/02/05, agé de 2 ans, était alimenté avec uniquement des pâtes.

<sup>9</sup> L'alcoolisme est responsable de 90% de la violence dans la Tribu Amambaí, et d'ailleurs, également des suicides. Il n'y a pas de poste de police sur place et la PM – Police Militaire – accuse le manque de structure pour en implanter un. Parmi les circonstances désignées comme responsables par la consommation diffuse d'alcool dans les tribus, les principales sont : la facilité d'obtenir le produit prenant en compte le manque de fiscalisation et l'absence de perspectives en ce qui concerne la terre et les conditions de travail. En 2004, au Mato Grosso do Sul, un projet nommé Opération Sucuri visant combattre l'entrée d'alcools, de drogues et d'armes dans les communautés a été mis au point. Cependant le projet a été suspendu en 2005 quand les produits alimentaires de base fournis par l'état commencèrent à s'échanger contre de l'alcool et de la drogue. En juin 2005 un enfant a été retrouvé alcoolisé et portant des signes de maltraitance. Le 17/10/05, un garçon de 15 ans a été retrouvé mort en coma éthylique.

Le haut taux de mortalité infantile parmi les Guarani-Kaiowá est directement lié à la situation d'indigence des communautés. L'absence de terres destinées à cultiver et la distribution des produits de premières nécessités ainsi que la dénutrition, la contamination de l'eau, la dégradation de la terre, l'alcoolisme, les logements précaires et le chômage sont des facteurs de majeure importance dans les recensements des cas de mortalité infantile enregistrés au Mato Grosso do Sul. Entre 2003 et octobre de 2007, les victimes de dénutrition dans la communauté Guarani-Kaiowá, ont été comptabilisées en 4.000, sans prendre en considération les données enregistrées pendant le deuxième semestre de 2005. Entre 2003 et juillet de 2005, 179 enfants sont morts de la même cause.<sup>10</sup>

Et finalement en ce qui concerne l'éducation, il se doit de faire remarquer le manque d'implantation d'un programme d'éducation différencié pour les indiens des tribus. Les cours sont en portugais et non pas en langue indienne, comme prévoit l'article 210, § 2°, de la Constitution de la République. Le Mato Grosso do Sul accuse dans les fiches de contrôle de l'an 2005 des problèmes d'absence de formation secondaire dans les tribus et les élèves qui suivent leur formation en ville, sont traités par certains des professeurs avec différend.

D'après le coordinateur responsable des projets destinés au centre-sud à l'UNICEF, Salvador Soller, les indiens du Mato Grosso do Sul présentent les niveaux les plus bas du Brésil parmi ceux de toutes les régions confondues. Un rapport divulgué le 11/12/03 montre que 17,51% des indiens de 7 à 14 ans ne vont pas à l'école. La moyenne dans l'état est de 4,8%. Pour les indiens de 12 à 17 ans le chiffre est de 43,37%. Le taux des blancs est de 13,55%.

Face à ce qui vient d'être exposé, il a été conclusif que même si tout au long du texte de la Constitution de la République, les droits humains des indiens sont consacrés et ce surtout dans les articles 231 et 232, ces droits ne sont pas matériellement garantis.

En dernière instance, il vaut la peine de relever que le 07 février 2007, il a été édité le Décret de n° 6.040 qui dispose sur la Politique Nationale de Développement Durable des Populations et Communautés Traditionnelles, visant à instituer des politiques publiques avec l'objectif de promouvoir la diversité socio-environnementale, à la transparence et à l'accès de ces communautés à une citoyenneté intégrale.

Cependant toute tentative dans ce sens sera anodine et purement symbolique tant que la question des délimitations des terres ne soit pas traitée avec sérieux et que des mesures concrètes ne soient pas adoptées afin que les intérêts économiques ne prennent pas le dessus sur les intérêts publics de préservation de l'environnement et de la diversité culturelle.

---

<sup>10</sup> Des données officielles sur la mortalité infantile indienne au Brésil en 2003 témoignent qu'à chaque mille enfants nés vivants, 56,6 décèdent avant de compléter la première année de vie. Au Mato Grosso do Sul le coefficient de mortalité infantile était 45% supérieur à la moyenne nationale. Le taux de dénutrition infantile a atteint les 17% entre les enfants de moins de deux ans. En 2004 le taux national de mortalité infantile parmi les enfants indiens a été de 47, 71 à chaque mille enfants, soit le double de la moyenne nationale, alors que la mortalité infantile dans les tribus du Mato Grosso do Sul a dépassé le chiffre de 62 morts à chaque mille enfants nés ; 89 à Amambaí ; 92 à Iguatemi et 99 à Tacuru. En 2005, le taux national de mortalité infantile chez les indiens est remonté à 50,85 à chaque mille enfants nés. Cette année 40% des enfants Guarani-Kaiowá présentaient un quelconque type de déficience causé par la dénutrition.